https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Francais-en-premiere-quelques-allegements





## Français en première : quelques allègements

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 7 janvier 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

## Français en première : quelques allègements

Les programmes de français au lycée sont fortement critiqués pour leur académisme et leur lourdeur. Le ministre desserre un peu l'étau mais on est loin du compte pour faire du français au lycée un enseignement par lequel les élèves s'approprient la littérature et la langue.

Dans son courrier au comité de suivi de la réforme du lycée GT, le ministre défend le programme pourtant très critiqué pour son élitisme et son conservatisme. Selon lui, il « a été conçu pour transmettre des savoirs disciplinaires et interdisciplinaires de qualité à nos élèves ». Et c'est bien « afin d'aider les professeurs à mener dans de bonnes conditions cet enseignement exigeant », que le ministre a décidé de revenir sur le renouvellement par moitié du programme tous les ans. Ce renouvellement se fera par quart. Par ailleurs, les élèves de la voie générale pourront présenter entre 20 et 24 textes à l'oral et ceux de la voie technologique entre 13 et 16.

Ces annonces vont dans le bon sens mais ne vont pas assez loin. Le ministre aurait dû retenir notre proposition du report d'un an du renouvellement des oeuvres au programme. Il était aussi souhaitable d'alléger les prescriptions en lecture cursive et les parcours pour donner le temps aux écrits d'appropriation, inscrits dans le programme mais impossibles à conduire dans les faits. De tout cela, il n'est pas question dans le courrier du ministre.

Par ailleurs, le nombre d'exercices différents auxquels doivent se préparer les élèves (dissertation, commentaire, explication de texte linéaire, contraction et essai) est irréaliste et conduit à une course incompatible avec des apprentissages de qualité. Les nouvelles définitions d'épreuves écartent les exercices valorisant la créativité des élèves et ne les incitent pas non plus à mener des écritures personnelles. Alors que l'épreuve orale était critiquée car conduisant à des exposés stéréotypés, le choix est fait de renforcer la possibilité d'une restitution de l'analyse linéaire menée en classe sur des textes extraits des mêmes oeuvres dans toutes les classes. Quant à la question de grammaire, elle sera déconnectée de la compréhension et n'est présente que pour imposer l'enseignement de la grammaire scolaire. Sur tous ces points, le travail reste à mener.

Le comité de suivi recevra la présidente du Conseil Supérieur des Programmes fin janvier. Ce sera l'occasion de rappeler toutes nos propositions et revendications pour l'enseignement du français au lycée.

Pour tout savoir sur les aménagements retenus par le ministre dans son courrier au comité de suivi, cliquez ici.